

Conférence des chefs des Bureaux cantonaux pour l'I.P.

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **2 (1945)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conférence des chefs des Bureaux cantonaux pour l'I. P.

Les chefs des bureaux I. P. des cantons se sont rencontrés à Macolin les 23 et 24 mai pour examiner l'importante question de l'organisation générale de l'I. P. dans l'après-guerre.

La discussion a porté sur les cours de chefs, les cours cantonaux de répétition, la formation des instructeurs pour les cours organisés par le canton, les cours facultatifs C. Les délégués ont également examiné la proposition de la Société suisse des carabiniers tendant à supprimer l'article 51 de l'ordonnance I. P. (accès aux cours de jeunes tireurs).

Le problème des cours complémentaires obligatoires a fait l'objet d'échanges de vues.

Toutes les propositions et voeux serviront de base à l'étude des futurs statuts de l'I. P. Son organisation actuelle ne subit aucune modification ; les expériences de l'avenir montreront ce qui doit être réadapté.

ÉCHOS ROMANDS

VALAIS :

En cette fin de printemps 1945, il convient de faire le point.

Nous voulons tout d'abord féliciter les nombreux chefs I. P. qui, par leur savoir faire et leur ténacité, ont réussi à donner une impulsion nouvelle à leur section en améliorant sensiblement les performances de leurs élèves. D'une manière générale les examens I. P. de base accusent davantage de réussites que l'année dernière. En outre, les échecs à l'examen d'aptitudes physiques du recrutement sont moins nombreux dans le Bas-Valais et nous espérons pouvoir constater le même phénomène lorsque les conscrits du Haut-Valais seront appelés devant les experts du recrutement.

Par ces quelques considérations nous voudrions encourager les chefs I. P. qui se heurtent encore à de grandes difficultés telles que : mentalité hostile, incompréhension de la part des jeunes gens, des parents parfois et même des autorités. Que tous nous soyons fermement décidés à faire toujours mieux et toujours plus pour la cause de l'I. P. et l'éducation physique de notre jeunesse ira de l'avant.

Nous vous demandons aussi d'organiser dans chaque section un cours du groupe C, au moins (alpinisme, football, gymnastique aux engins, excursion, lecture de la carte, natation, etc.). Par ce moyen le contact sera maintenu au sein des sections durant les mois d'été. Ces cours devront être organisés simplement, ne serait-ce qu'une excursion pendant les fêtes d'août, par exemple. Les chefs d'arrondissement feront contrôler et inspecter les cours C ; il vous incombe donc de leur faire connaître le programme de travail en précisant les dates et lieux.

Office cantonal I. P.

NEUCHÂTEL :

Le bureau I. P. prévoit l'organisation dans le mois de septembre d'une course d'orientation cantonale. Nous y reviendrons.

Jouons

Le jeu n'est pas seulement un effort physique qui possède cette supériorité évidente sur la gymnastique, d'enthousiasmer les participants qui s'y donnent ainsi de toute leur volonté et de tout leur coeur, mais il est l'apprentissage de la vie même et s'adresse à toutes les facultés de l'intelligence et du caractère.

Le jeu n'est pas un simple passe-temps ; bien organisé et sérieusement mené, il devient une véritable éducation générale active.

Pour les campeurs : course des assoiffés.

On dispose sur le terrain un certain nombre de gourdes ou de bidons remplis d'eau et autant de gobelets vides (ceux-ci à 30 cm. environ des bidons).

Les joueurs, les yeux bandés, partant d'une base, doivent découvrir un bidon et un gobelet, verser un peu d'eau dans un gobelet et la boire. A ce moment, ils peuvent enlever leur bandeau et se retirer du jeu.

Ils doivent remettre le bidon et le gobelet en jeu après usage.

On disposera deux bidons pour trois joueurs.

Tout joueur renversant un bidon ou un gobelet rempli est disqualifié.

Les joueurs doivent observer le terrain et la disposition des bidons avant le départ.

Il est interdit de se gêner volontairement et de se battre de quelque manière que ce soit.

Ballon lancé dans le cercle.

Matériel : un ballon.

Une douzaine de joueurs au plus, espacés de 1 à 3 m., forment un cercle et se lancent le ballon à volonté. Un ou deux joueurs se tiennent à l'intérieur du cercle et essayent d'intercepter le ballon ; celui qui y parvient change de place avec l'élève qui a touché le ballon en dernier lieu. Par des passes adroites et rapides, les joueurs formant le cercle obligent leurs camarades de l'intérieur à être constamment en mouvement pour attraper le ballon. Le jeu peut être rendu plus difficile en interdisant de garder le ballon dans les mains plus de trois secondes. Celui qui enfreint cette règle va prendre place dans le cercle, comme aussi celui qui laisse tomber le ballon.

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », O.F.I.
Macolin.

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :
25 juillet 1945.

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard à l'O.F.I. en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre revue.